



Avis d'audience publique

Le 10 février 2014

Réf. 2014-H-01

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique pour considérer la demande d'Ontario Power Generation (OPG) visant à supprimer le point d'arrêt associé à la condition 16.3 du permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Pickering afin de permettre l'exploitation des réacteurs au-delà de 210 000 heures d'exploitation. La centrale nucléaire de Pickering est située à Pickering, en Ontario.

OPG a annoncé son intention de cesser ses opérations commerciales à la centrale nucléaire de Pickering d'ici la fin de 2020, ce qui dépasse la durée de vie théorique présumée des tubes de force. Selon le point d'arrêt réglementaire, OPG est tenue de présenter un fondement technique pour démontrer que la centrale nucléaire de Pickering peut être exploitée de façon sûre au-delà de 210 000 heures d'exploitation à pleine puissance. La Commission prendra aussi en compte les exigences supplémentaires qu'OPG doit respecter avant que la suppression du point d'arrêt ne puisse être approuvée.

Audience : Le 7 mai 2014

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : Selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à présenter des renseignements par écrit sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être présentées au secrétaire de la Commission d'ici le 22 avril 2014 en ligne, à www.suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire écrit
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public; il s'agit d'en faire la demande au Secrétariat.

Le mémoire d'OPG ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés à l'audience seront disponibles après le 21 mars 2014. Il n'est pas possible de télécharger ces documents du site Web de la CCSN. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement depuis le site Web. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

A/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca